

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-2108

présenté par
M. Reda

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	15 000 000
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	15 000 000	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
TOTAUX	15 000 000	15 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'abonder le budget de MaPrimeRenov afin de pouvoir soutenir tous les propriétaires ayant entrepris des travaux de rénovation énergétique au moment de la transition du CITE vers MaPrimeRenov et qui n'ont pas pu bénéficier des aides pour raison administrative.

Il est d'autant plus important d'aider les Français qui participent à l'effort écologique en temps de crise du pouvoir d'achat.

Ainsi, il est proposé d'abonder l'action 02 "Accompagnement de la transition énergétique" du programme 174 "Energie, climat et Après Mines" de 15 000 000 d'euros et de ponctionner de cette même somme l'action 10 "Gouvernance, évaluation, Études et prospective en matière de développement durable" du programme 159 "EXPERTISE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTÉOROLOGIE"